



RADIO ATEX AG-R1000

Communication dans les zones explosibles

La communication dans les zones explosibles est un aspect de sécurité déterminant. Afin d'assurer sur de grandes distances également, une transmission mutuelle d'informations dans la zone concernée, les portatifs radio doivent répondre à de hautes exigences.

Cet appareil fonctionne par radio sans licence ni taxes sur la bande PMR 446.

Certifié selon ATEX pour la classe de protection EX II G EEx ib IIC T4 ou Ex II 3 D T130°C IP 54, l'appareil répond aux normes les plus récentes et est exploitable dans les zones 1 et 2, ou 22.

L'office de régularisation des postes et télécommunications (RegTP) a autorisé, dans son ordonnance 142 / 1999 du 3 novembre 1999, la plage de fréquence de 446000 MHz à 446100 MHz. Ainsi, les appareils utilisant cette plage de fréquence et répondant à la norme d'homologation ETS 300296, peuvent être utilisés sans frais. Seuls les portatifs sont autorisés. L'antenne doit faire partie intégrante, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas être amovible. Cette autorisation a également été accordée dans d'autres pays européens.

Avec ce téléphone, cette autorisation est à présent mise à profit dans l'industrie et plus particulièrement ici dans les zones explosibles. La bande radio PMR446 est une alternative réussie face aux installations de radiocommunication privées traditionnelles.

La puissance d'émission maximale est limitée à 500 mW ERP, de sorte que les liaisons radio jusqu'à 5 km (en champ libre) soient assurées. Les systèmes de squelch à tonalités codées CTCSS et DCS ont été définis pour des codages analogiques et numériques sélectifs. Ainsi, il est possible en CTCSS Mode 38 et DCS Mode 61 de réaliser plusieurs tonalités (numéro d'appel). Toutes les fonctions peuvent également être facilement programmées sur le PC avec le logiciel de programmation optionnel.



**Zone
22**

Portatif radio sans licence ni taxe dédié à la communication sans fil dans les zones explosibles.

- 8 canaux
- Appel sélectif DCS pour émission et réception sélective
- Portée jusqu'à 5 km (champ libre)
- Fonction de scan
- Homologation pour les zones Ex - poussières Zone 22
- Blocage des bruits squelch (9 paliers)
- TOT (limitation du temps d'émission)
- Indicateur de batterie basse
- Indice de protection IP54

Caractéristiques Ex :

Marquage Ex :

- II 2 G EEx ib IIC T4
- II 3D T130°C IP54

Etendue de la livraison :

- Radio
- Module de batterie
- Chargeur
- Transformateur pour chargeur
- Notice d'utilisation

Accessoires en option :

- Housse en cuir
- Combiné micro + haut-parleur
- Module de batterie de rechange
- Chargeur
- Transformateur pour chargeur
- Logiciel de programmation

Caractéristiques techniques :

Plage de fréquences: 446,00625 -446,09375 MHz
Sensibilité: env. 0,3 μ V pour 12 dB SINAD
Espacement des canaux: 12,5 KHz
Puissance d'émission max.: 500 mW ERP
Indice IP: IP 54
Alimentation électrique: Kit de batterie rechargeable
Temp. ambiante: -20°C ... +50°C
Durée de fonctionnement: env. 12 heures
(90 % en veille, 5 % en émission, 5 % en réception)
Poids: env. 450 g

Photos non contractuelles Les spécifications sont données à titre indicatif ; elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Toutes les marques citées sont déposées par leurs propriétaires respectifs.
ACEL GENESYS SA.S. - Z.A. - 1, route de Galluis - 78940 La Queue Lez Yvelines
Tél : 01.34.86.45.56 - Fax : 01.34.86.42.83 - <http://www.acelgenesys.fr>